

vous faut employer deux hommes très habiles afin de parcourir le territoire pendant l'année, et le salaire qu'il faut leur payer, leurs dépenses, ne sont pas minimes, je vous assure. Puis, quand le pays aura été parcouru, que vos agents auront été nommés, vous constaterez que ces hommes ne donnent pas tous satisfaction, qu'il vous faut recommencer ce qui a déjà été fait.

Fonder une nouvelle industrie manufacturière sur une base progressive est ce qu'il y a de plus difficile au monde. Au début il vous est tout à fait impossible d'y réaliser des bénéfices. Si vous pouvez subvenir aux dépenses des premières années, vous aurez déjà très bien réussi. Tout dépendra ensuite de l'habileté de votre administration ainsi que des moyens économiques que vous employerez pour la production de votre marchandise. Le tarif vous aidera jusqu'à un certain point. Je sais, par expérience, qu'il existe une fausse idée dans le pays, que l'on prétend que l'industriel ajoute le tarif aux prix de sa marchandise. Je connais intimement plusieurs de nos industriels, et je sais qu'aucun d'eux ne tient compte du tarif lorsqu'il calcule le coût de sa marchandise, ou le prix qu'il en demandera au public. Il y en a d'autres que je connais moins bien—n'en ayant qu'une connaissance générale—qui tirent certainement avantage d'une protection quelconque que les droits de douane peuvent leur procurer; mais, en autant que je le sache, ceux-ci sont en minorité.

Je ne trouve, dans le discours du Trône, aucune autre clause à laquelle je m'oppose, exceptée celle que je viens de mentionner. Permettez-moi de répéter que, plus vous obligerez les travailleurs du pays à entretenir ceux qui ne veulent rien faire, et plus vous trouverez de gens qui ne veulent pas travailler. Après tout, ce sont les travailleurs qui payent les taxes, quelle que soit la manière dont on les impose. Si c'est un impôt sur le revenu, il faut avoir un certain revenu pour être obligé de payer la taxe. Si ce sont des droits de douane, à moins d'y gagner, vous n'acheterez certes pas beaucoup de marchandises importées, à moins que vous ne le fassiez à crédit, et il y a une limite à cela, car le marchand ne vendra pas longtemps sans être payé. Je dois cependant faire remarquer que nous, membres du Parlement, qui avons été élus pour représenter le peuple, nous avons un devoir sérieux à remplir. Personnellement, en ce qui concerne les divers partis politiques, je ne suis nullement prévenu, et je

[M. Nesbitt.]

ne crois pas que le peuple s'attende à ce que nous votions sur aucune question, purement et simplement, au point de vue du parti. Je crois, toutefois, que nos électeurs s'attendent à ce que nous votions au point de vue des affaires. Il peut y avoir divergence d'opinion parmi nous, au sujet des affaires; il serait difficile de trouver une douzaine d'hommes réunis qui s'entendent en tous points sur les questions d'affaires; mais il est généralement possible d'en venir à une conclusion raisonnable de ce qui pourrait être dans l'intérêt du pays, ou de ce qui serait tout simplement un intérêt égoïste. Nous membres du Parlement ne sommes pas ici afin de promouvoir les intérêts égoïstes, nous avons été élus afin de sauvegarder et de servir les intérêts du pays tout entier, de toute la population. Les journaux que j'ai lus n'allèguent aucune raison, je n'ai rien entendu en Chambre, jusqu'à maintenant, qui prouve que ce Gouvernement-ci n'a pas le droit de continuer sa tâche, qu'il ne puisse pas légiférer dans les intérêts du peuple, tout aussi bien qu'aucun autre gouvernement qui pourrait être élu actuellement.

M. McMASTER: Je désire féliciter celui qui a préposé l'adresse, comme celui qui l'a appuyée, tous deux se sont bien acquittés de leur devoir. J'aimerais féliciter, personnellement, le premier ministre, mais, j'hésite à le faire pour deux raisons: la première, c'est qu'il a quitté la Chambre, et la seconde, c'est que les félicitations offertes par mon leader ont été mal accueillies. Il serait donc peut-être bon d'en venir aussitôt au point essentiel de la question. Je sais que mes honorables amis ont passé de longues heures à écouter des discours, et il serait peut-être difficile de leur inspirer aucun intérêt dans la discussion.

Mais avant de nous avancer plus loin, arrêtons-nous pour étudier quelques-unes des observations faites par l'honorable député préopinant. Il est vrai que l'heure n'était pas propice. Ce second jour de débat, le Gouvernement avait presque cessé de fonctionner quand l'honorable député s'est jeté dans la mêlée. Est-ce à dire que ce Gouvernement sera maintenu en fonction que par des unionistes qui se disaient auparavant des libéraux? Je ne le crois pas. On comptait dix-huit députés sur les bancs de la droite lorsque le premier ministre s'est levé pour proposer l'ajournement du débat, dans le but peut-être de fournir aux députés plus de temps pour se préparer aux fêtes de la soirée. C'est